

La fête communale
04 & 05 juillet

Registre des personnes vulnérables

Entretien des trottoirs et cimetières

Le Bertrésien

Le magazine de la ville de Bertry

Juin/Juillet 2026 - N°2



Edito	p.3
Registre des personnes vulnérables	p.4
Villes et villages fleuris	p.5
Entretien des trottoirs et cimetières	p.5
Fauchage tardif	p.6
Participation citoyenne	p.7
La fête communale	p.8 & 9
Opposition municipale	p.10
16, rue de la République démolition	p.10
Infos pratiques	p.11
Bulletin de réservation – Repas fête communale	p.12

Mercredi 1er juillet

19h30 – Salle Gambetta
**Réunion participation citoyenne
 en présence de la Gendarmerie**

Samedi 04 juillet

10h00 – Salle Gambetta
Réunion d'information A.L.S.H.

14h30 – Place de la gare
Marche colorée par l'A.P.E.

17h00 – Rue de la République
Course de trottinettes

19h00 – Salle des fêtes
Concert de l'Harmonie

Dimanche 05 juillet

10h00 – Salle de sports
Forum jeunes : Nettoyons la nature

12h30 – Rue de la République
Jambon à la broche/frites

15h00 – Rue de la République
Bertrix fait ses olympiades
 Animation : Buzz animation

Mardi 14 juillet

Stade Marcel Clément
Retraite au flambeaux – Feu d'artifice
 Animation : DJ Lam's



Fermeture exceptionnelle de la mairie

JEUDI 27 AOÛT 2026
 toute la journée

Fermeture tous les samedis du mois d'août

Merci de votre compréhension

EDITO de Alban CAFFIAUX

Maire de Bertry



Chères Bertrésiennes, chers Bertrésiens,

Chaque jour, je mesure pleinement les attentes de chacun et le mandat que vous nous avez confié. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mettons toute notre énergie et notre engagement au service de toutes et tous.

Prendre des décisions implique parfois de faire des choix qui ne sont pas toujours évidents. Mais ces choix sont guidés par une seule ambition : agir dans l'intérêt général et construire l'avenir de notre commune de manière responsable et durable.

Nous approchons déjà des 100 premiers jours de ce mandat. Cette période a permis de lancer une dynamique de travail, de faire avancer les dossiers et de structurer les projets autour d'une équipe soudée, engagée et forte de compétences complémentaires.

Nous remercions également celles et ceux qui apportent des critiques constructives : elles participent au dialogue et nous permettent d'avancer. Nous préparons déjà activement une belle seconde moitié d'année ainsi que les grands rendez-vous de 2027.

J'ai également l'honneur d'avoir été élu 6^{ème} vice-président du Pays du Cambrésis en charge de la transition énergétique. J'exercerai cette responsabilité avec détermination pour défendre les intérêts du territoire, tout en portant avec attention les projets et les enjeux de notre commune.

Plusieurs dossiers avancent actuellement vers leur concrétisation : la démolition de la maison située en centre-ville, la réunion du conseil d'administration du CCAS, ainsi que la finalisation du restaurant scolaire de l'école maternelle.

Enfin, rien de tout cela ne serait possible sans l'investissement quotidien du personnel communal, administratif et technique, qui nous a accueillis avec professionnalisme, disponibilité et engagement au service de Bertry.

Continuons ensemble à faire avancer notre commune

Alban CAFFIAUX
Maire de Bertry.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long, sweeping stroke extending upwards and to the right.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS, SIGNALEZ-VOUS !

Inscrivez-vous en mairie

Divers plans liés aux épisodes météorologiques exceptionnels (canicule, grand froid) ainsi qu'il y a quelques temps à la COVID sont mis en place pour protéger les populations les plus exposées (personnes âgées isolées, personnes en situation de handicap, maladie...).

Un registre nominatif communal

Le registre n'est jamais clos. Les personnes qui le souhaitent, doivent pouvoir faire une demande d'inscription à n'importe quel moment de l'année. A noter que les personnes ne doivent pas se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription au registre.

En cas de risques exceptionnels, dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, le CCAS peut utiliser le registre communal des personnes vulnérables pour contacter régulièrement, accompagner et protéger les personnes fragiles et vulnérables de son territoire.



Ainsi les personnes en situation de fragilité, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ou isolées ont la possibilité de s'inscrire ou de se faire inscrire sur ce registre.

L'inscription est volontaire et réservée aux personnes résidant à leur domicile

- Ayant 65 ans et plus,
- Ayant 60 ans et bénéficiant d'une pension vieillesse pour inaptitude,
- Isolée ou en situation de handicap.

Être à votre écoute et faciliter vos démarches au quotidien est le cœur de nos missions.

À l'approche de l'été, notre priorité est de veiller au bien-être de chacun, notamment à travers le suivi du plan canicule ou l'accompagnement dans vos formalités administratives. Si vous avez besoin d'une orientation, d'une aide particulière ou si vous souhaitez signaler une situation de fragilité dans votre entourage, n'hésitez pas à vous manifester. Vous pouvez me joindre en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie ou directement par courriel à mairiedebertry@orange.fr

Loïc LECLAIRE

Conseiller délégué à la cohésion sociale et aux relations intergénérationnelles



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre de notre démarche de valorisation du cadre de vie et de notre candidature au label « Villes et Villages Fleuris », le travail engagé depuis plusieurs mois se poursuit activement sur l'ensemble de la commune.

Le passage du jury est prévu prochainement. À cette occasion, plusieurs aménagements paysagers ont déjà été réalisés, notamment au rond-point de la chapelle Sainte-Anne, aux abords du presbytère, de l'église et de la mairie. Le City Parc a également bénéficié de nouvelles plantations d'arbres qui contribueront à embellir cet espace tout en apportant davantage de fraîcheur à l'avenir.

Parallèlement, la commune développe des actions en faveur de la biodiversité avec la plantation de végétaux

mellifères favorisant les insectes pollinisateurs ainsi que la mise en place de zones refuges en fauchage tardif, permettant à la faune et à la flore locales de se développer naturellement.

D'autres secteurs feront l'objet d'aménagements d'ici la fin de l'année afin de préparer les plantations du printemps prochain. Sont notamment concernés les abords de la Maison Médicale, la place Eugène Fiévet, le parc de la Brasserie ainsi que le parc de la Gare.

Ces actions ont pour objectif d'améliorer durablement notre cadre de vie, de renforcer l'attractivité de notre commune et de mettre en valeur notre village afin qu'il soit toujours plus agréable, accueillant et beau pour l'ensemble des habitants.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CIMETIERES

Entretien des trottoirs

Les lois Labbé et Pothier interdisent depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts accessibles ou ouvert au public. Le désherbage manuel ne peut être réalisé sur toute la commune uniquement par les agents techniques.

Nous rappelons donc à l'ensemble des habitants qu'il est de leur responsabilité d'entretenir les abords de leur propriété, que cela concerne le déneigement comme le désherbage. La loi s'appliquant à tous, nous vous demandons de n'utiliser que des techniques autorisées (thermique, binette, arrachage manuel...)

« Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords. »

Art.32 du Règlement Sanitaire Départemental.

Entretien du cimetière

Depuis le 1er juillet 2022, l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières est interdit par la loi. La commune a décidé il y a quelques années de choisir l'option végétalisation des allées de l'ancien cimetière. Les employés procèdent à des tontes et désherbages du cimetière plusieurs fois par an mais les « mauvaises » herbes poussent très vite. Nous étudions actuellement toutes les possibilités afin de rendre cet espace de mémoire le plus propre possible.

Rappelons également que les propriétaires ou ayants-droit d'une concession sont tenus de maintenir la tombe en bon état. C'est à dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, prendre soin des fleurs et des plantes, rénover le tombeau... Ils peuvent réaliser eux-mêmes le nettoyage ou le confier à des professionnels.



FAUCHAGE TARDIF

La commune de Bertry s'engage progressivement dans une gestion plus respectueuse de l'environnement grâce au fauchage tardif. Cette méthode consiste à laisser pousser naturellement l'herbe et les fleurs sur certains espaces communaux avant d'intervenir plus tard dans l'année.

Contrairement à une tonte très fréquente, le fauchage tardif permet à la nature d'accomplir son cycle complet : floraison, pollinisation, montée en graines et reproduction des espèces. Cette pratique est aujourd'hui reconnue comme une action simple mais efficace pour préserver la biodiversité.

Pourquoi le fauchage tardif est-il nécessaire ?

Depuis plusieurs années, la disparition progressive des fleurs sauvages, des insectes pollinisateurs et de nombreux petits animaux fragilise les écosystèmes locaux. Les tontes répétées empêchent les plantes de fleurir et réduisent fortement les habitats naturels. Au cours des 30 dernières années, la biomasse des insectes a diminué de 80% en France.

Le fauchage tardif permet donc de préserver les fleurs sauvages, de protéger les insectes pollinisateurs comme les abeilles et les papillons, d'offrir des refuges à la petite faune, de limiter l'appauvrissement des sols, de favoriser un environnement plus naturel et plus vivant.

Cette méthode contribue également à améliorer le paysage communal en redonnant une place à la nature dans les espaces publics.

Le principe est simple : certaines zones ne sont plus tondues régulièrement au printemps et en début d'été. La végétation est laissée en place jusqu'à la fin de son cycle naturel. La fauche intervient généralement à partir du mois d'août ou en automne. En laissant les plantes accomplir leur cycle complet, les graines peuvent se ressemer naturellement et favoriser le retour d'espèces locales parfois devenues rares.

À travers cette démarche, la commune de Bertry montre sa volonté de participer à la préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants.

Le fauchage tardif s'inscrit dans une politique de développement durable visant à :

- protéger la biodiversité locale ;
- favoriser des pratiques plus écologiques ;
- faire des économies de carburant et ainsi réduire les rejets de CO2 ;
- sensibiliser les habitants au respect de la nature ;
- transmettre un environnement plus sain aux générations futures.

Cette action concrète démontre qu'il est possible de concilier entretien des espaces publics, sécurité et respect de la nature.

Gaëtan BOISDENGHEN
Adjoint à l'environnement et au cadre de vie



PARTICIPATION CITOYENNE

La commune déploie le dispositif « Participation citoyenne » en collaboration avec la Gendarmerie nationale. Cette démarche vise à associer les habitants à la prévention de la délinquance et à la préservation de la tranquillité publique.

Principes d'action

Les actions attendues dans le cadre du dispositif relèvent exclusivement de gestes simples et non contraignants : veiller ponctuellement sur les logements momentanément vacants (ramassage du courrier, surveillance visuelle), être attentif à tout comportement inhabituel ou suspect, informer sans délai les forces de l'ordre de tout fait anormal (dégradations, incivilités, présence de véhicules suspects...).

Un complément aux dispositifs existants

La participation citoyenne ne se substitue pas à l'action de la Gendarmerie nationale ni de la Police municipale. Elle constitue un dispositif complémentaire venant renforcer les actions déjà déployées, notamment : l'Opération Tranquillité Vacances, les actions de sensibilisation menées auprès du public, le système de vidéoprotection.

Les administrés souhaitant obtenir des renseignements complémentaires ou rejoindre le dispositif sont invités à participer à la réunion qui se tiendra :

le 1er juillet 2026 à 19h30 - salle Gambetta.

BERTRY | Mercredi 1^{er} juillet 2026 - 19h30
Salle Gambetta

PARTICIPATION CITOYENNE en présence de la Gendarmerie



la suite numerique.gouv.fr



BERTRY | 14 JUILLET 2026
FEU D'ARTIFICE
STADE MARCEL CLEMENT

10h00 - Levée des couleurs - monument aux Morts
14h00 - Jeux gonflables - Mousse party - stade Marcel Clément
19h00 - Soirée grillades oignons - par la société de chasse - stade Marcel Clément
21h30 - Retraite aux flambeaux - départ du stade - rassemblement à 21h00
23h00 - Feu d'artifice - stade Marcel Clément

Animation DJ LAMS

UP.N.S. www.bertry.fr

04 juillet 10h00
Salle Gambetta
Reunion d'informations ALSH

BERTRY
AU TEMPS DU FAR WEST
du 06 au 31 juillet 2026

Alexandre FONTAINE
Adjoint aux fêtes et cérémonies



SAMEDI 04 JUILLET

14H00 - MARCHÉ COLOREÉ A.P.E. PLACE DE LA GARE
17H00 - COURSE DE TROTTINETTES RUE DE LA RÉPUBLIQUE
OPÉRATION DES FORAINS 2 TOURS ACHETÉS/2 TOURS GRATUITS
19H00 - CONCERT DE L'HARMONIE DE BERTRY EN COLLABORATION
AVEC LA FANFARE VIV'LONG À LA SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 05 JUILLET

10H00 - FORUM JEUNES : NETTOYONS LA NATURE SALLE DE SPORTS
12H30 - JAMBON À LA BROCHE/FRITES RUE DE LA RÉPUBLIQUE
15H00 - OLYMPIADES BERTRIX ANIMATION : BUZZ ANIMATION
18H00 - REMISE DES PRIX

LUNDI 06 & MARDI 07 JUILLET

FÊTE FORAINE PLACE FIEVET
TICKETS OFFERTS AUX ENFANTS PAR LA MUNICIPALITÉ (LE LUNDI)
DEMI-TARIF (LE MARDI)

04 & 05 juillet 2026

L'APE DE BERTRY ET SES AMIS
Organise la 2ème édition

**MARCHE
COLORÉE
BERTRY**

Colore ton t-shirt !

SAMEDI 4 JUILLET 2026
14h30 - Esplanade de la gare

Jusqu'au 21 juin 2026
4€ puis 6€ jusqu'au
2 juillet 2026
(Gratuit - de 3 ans)

LE KIT DE PARTICIPATION
COMPREND UNE PAIRE DE LUNETTES
DE PROTECTION ET UN SACHET
DE POUDRE COLORÉE !

JE M'INSCRIS ICI

Ou via Helloasso



CONCERT
04 JUILLET À 19H00
Salle des fêtes de Bertry
GRATUIT

FANFARE VIV'LONG 

 HARMONIE DE BERTRY

BULLETIN D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PAR ÉQUIPE DE 4 À 6

ASSOCIATION : _____

NOM DE L'ÉQUIPE : _____

CAPITAINE DE L'ÉQUIPE : _____

TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

OU

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE (4 À 6 PARTICIPANTS)	
N°	NOM ET PRÉNOM
1	
2	
3	
4	
5	

Je soussigné(e), capitaine de l'équipe, certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à respecter les règles de la manifestation.

DATE : ____ / ____ / 2026

SIGNATURE DU CAPITAINE : _____

**PAR TOUTATIS !
QUE LES MEILLEURS GAULOIS
REMPORTENT LA VICTOIRE !**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
À DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 3 JUILLET**

OPPOSITION MUNICIPALE

Nous sommes très heureux de vous représenter. Si vous avez la moindre question, interrogation, réaction positive ou négative, contactez nous. Nous porterons votre voix en conseil pour vous apporter une question. Vous pourrez également retrouver notre expression bientôt sur le site internet de Bertry.

Ce qui peut vous intéresser :

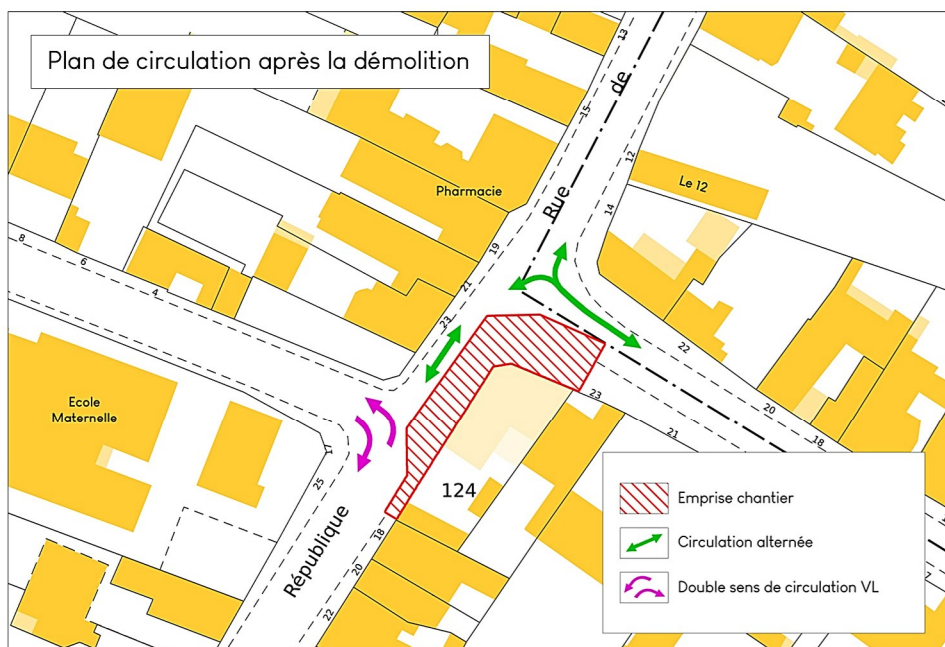
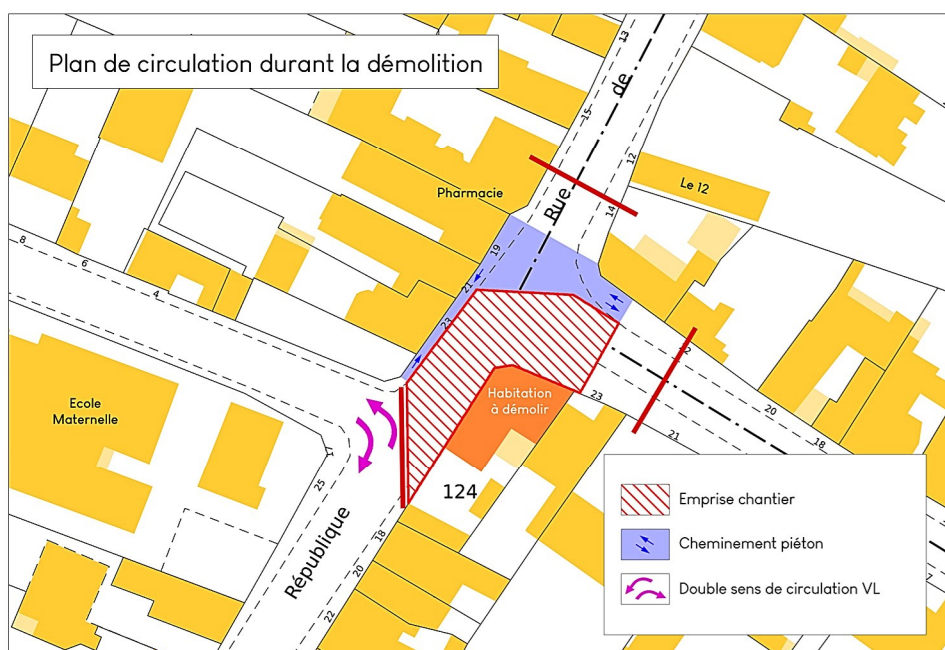
Edith et Aurelie ont été élues au conseil d'administration du CCAS (centre communal d'action sociale).

N'hésitez pas à les rencontrer. Nous nous sommes cette année abstenus sur la proposition de budget. L'année prochaine, avec les documents reçus à l'avance, nous pourrons nous prononcer en pour ou contre.

Vos Élus minoritaires et motivés. MORELLE Laurent ; GRAS Sébastien ; BISIAUX ZWIERZYNSKY Edith ; BOCQUET Aurélie

Contact : zwibisedi@gmail.com

DEMOLITION 16, RUE DE LA REPUBLIQUE





La Mairie :

Tél : 03 27 75 18 02
Mail : mairiedebertry@orange.fr
Site : www.bertry.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 08h30-12h30 / 14h00-17h00
Le samedi : 09h00-12h00

Communauté d'agglomération (CA2C) :

Tél : 03 27 75 84 79
Mail : secretariat@caudresis-catesis.fr
Site : www.caudresis-catesis.fr

Rue Victor Watremez - RD 643
Z.A. le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-Cis.

SIAVED :

Pour plus d'infos sur :

- La collecte de vos déchets,
- La réparation/remplacement d'un bac de collecte,
- Les horaires des déchèteries,
- Les encombrants...

Tél : 08 00 77 55 37
Site : www.siaved.fr
Ou sur l'application : SIAVED infos

SAMU : 15

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de garde : www.servigardes.fr



Toutes les infos sur : www.bertry.fr

Le site internet et l'application Panneau Pocket

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet www.bertry.fr ainsi que sur l'application Panneau Pocket téléchargeable gratuitement. Retrouvez toute l'actualité Bertrésienne mise à jour quotidiennement sur le site et maintenez vous informé avec l'application en ajoutant la commune aux favoris. Vous recevrez toutes les notifications des nouvelles informations et futurs événements organisés sur la commune.



BULLETIN DE RÉSERVATION

PAIEMENT PAR CHEQUE UNIQUEMENT A L'ORDRE DE DYNAMIC BERTRY

A retourner en mairie avant le 1er juillet



NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

NOMBRE DE REPAS : x 12 € = €

..... x 8 € = €



MERCI ET À BIENTÔT POUR UN REPAS
DIGNE D'UN VRAI GAULOIS !

